

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199 68305 Saint-Louis Cedex

Tel: 03.89.70.90.70 - Fax: 03.89.70.90.85 Email: direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Création d'un itinéraire cyclable entre Buschwiller et Hégenheim

4. Classification CPV:

45 23 31 62 - 2 - Travaux de construction de piste cyclable

5. Critères d'attribution :

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique appréciée à partir du mémoire technique fourni par le candidat	60%
2	Prix des prestations apprécié au regard du montant total du DQE dûment renseigné par le candidat	40%

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n° 20-93636 du 22 juillet 2020.

7. Attribution du marché :

Titulaire:

TRAVAUX PUBLICS DES TROIS FRONTIERES 6 rue de l'Artisanat 68370 BLOTZHEIM

Montant des prestations:

Pour un montant global de l'offre correspondant au total général du Détail Quantitatif Estimatif (DQE), de 87 079,30 € HT.





Date d'attribution du marché:

Lundi 14 septembre 2020

8. Autres renseignements:

Date de signature du marché : Lundi 14 septembre 2020

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Vendredi 18 septembre 2020

